



Décembre 2009

Une nouvelle station d'épuration pour protéger nos ressources en eau.

Mardi 27 octobre 2009, le conseil municipal a autorisé Mr David, Maire de La Chaize-le Vicomte, à signer le marché de construction de la future station d'épuration avec la société Véolia Eau.

Cette décision est l'aboutissement de plusieurs années de travail dont je vous rappelle les principales étapes :

- 11 juillet 2006 : délibération du conseil municipal lançant le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration
 - 27 mars 2007 : la maîtrise d'œuvre est confiée au Cabinet Bourgois de Saint Grégoire en Ille et Vilaine.
 - 14 octobre 2008 : l'étude diagnostic du réseau d'assainissement est confiée au Cabinet Sogreah de Saint Herblain en Loire Atlantique.
 - 14 octobre 2008 : le conseil municipal approuve l'avant-projet de la station d'épuration.
 - 21 avril 2009 : le conseil municipal entérine la liste des entreprises admises à concourir au projet de station suivant le choix fait par la commission d'appel d'offre.
 - 15 octobre 2009 : la commission d'appel d'offre retient la proposition de la Société Véolia.
- Le début des travaux, d'un montant de 1.311.707 €, est prévu pour le printemps 2010 et la durée du chantier sera de 13 mois.

Ce nouvel équipement public marque de la part de l'ancienne et de l'actuelle Municipalité, la volonté de participer à la protection des ressources en eau.

En effet le territoire de la commune est en majeure partie situé dans le bassin versant de la retenue du Marillet. Celui-ci alimente en eau les habitations et entreprises vicomtaises. Si nous voulons consommer une eau de meilleure qualité, il paraît logique d'assurer un traitement des eaux usées plus performant.

La nouvelle station d'épuration traitera l'azote et le phosphore. Une zone boisée tampon de 7000 m² permettra de limiter et d'améliorer le rejet des eaux traitées en été. C'est la période où le milieu naturel est le plus sensible.

Le financement de cette réalisation sera assuré par les abonnés du service public de l'assainissement et par deux financeurs publics : le Conseil Général et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Parallèlement à cette construction, un poste de relèvement et une conduite de refoulement passant par la Vallée verte et par le village des Noyers amèneront les eaux usées sur le nouveau site.

La station d'épuration ne pouvait techniquement pas demeurer dans sa place actuelle, au cœur de la Vallée verte et elle devait de toute façon être déplacée au-delà de la 2x2 voies.

Cela peut paraître à certains trop éloigné du bourg. Ce choix n'a pas été évident mais nous avons pris en compte le coût important d'un tel équipement public et avons souhaité le rendre pérenne et efficace à long terme.

Ceci explique notre décision de le situer loin des zones d'habitat. Il ne compromet pas un développement lointain du bourg au delà de la déviation actuelle. Par ailleurs, son emplacement permettra, à moyen terme, d'y raccorder les eaux usées de la zone d'activités de La Folie.

Ainsi, l'année 2010 verra la poursuite de la rénovation du système d'assainissement collectif de la commune dans le Bourg et la ZI La Folie qui a débuté en 2000 avec le début de la mise en séparatif du réseau. A ce jour environ 1.700.000 € ont été consacrés à ces travaux.

L'année nouvelle verra aussi le transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté d'agglomération. Vos élus conserveront, cependant, un regard vigilant sur ce changement. Nous serons un relais local indispensable pour vous assurer un service de qualité.

Christian Pasquier
Adjoint Assainissement

Yannick David, Maire et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à

la cérémonie des Vœux,

le mercredi 6 Janvier 2010 à 19 h 30, à la Salle du Moulin Rouge.





Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 Octobre

ASSAINISSEMENT :

Faits marquants 2008 :

- Poursuite et finalisation de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement par le Cabinet SOGREAH Praud.
- Poursuite de l'étude de la nouvelle station de dépollution par le Cabinet Bourgois.
- Réhabilitation des 2 turbines d'aération du bassin d'aération (paliers, roulements...).
- Mise en place et prise en charge par Véolia eau des grilles anti chutes sur le poste de relèvement d'entrée de la station et du silo à boues.
- Contrôle de conformités des branchements par Véolia eau.

Proposition d'amélioration de l'exploitant.

- Lancement des travaux de la nouvelle station d'épuration.
- Lancement de l'étude préalable du nouveau plan d'épandage des boues tenant compte de sa nouvelle filière de traitement.
- Accès impossible sur le réseau d'eaux usées situé en amont de la station d'épuration.
- Mise en place d'une convention d'entretien des bacs à graisses des bâtiments communaux permettant une gestion optimale du système d'assainissement.
- Mise en place d'une gestion patrimoniale du réseau d'eau pluviale (numérisation du réseau, programme préventif de curage, inspection télévisée...).
- Relance de la démarche puits dans le cadre du décret n°200Q-237 du ministère de l'intérieur qui correspond à une volonté d'égalité des usagers devant le service public d'assainissement.

SYDEV : Pour respecter le protocole de Kyoto, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de Vendée propose pour la période 2009-2013 d'aider les Communes Vendéennes à mettre en place un Plan Climat Énergie à leur échelle.

- Trois domaines d'intervention : les bâtiments (consommation énergétique), l'éclairage public, l'urbanisme.

- Trois étapes : réalisation d'un bilan énergétique patrimonial, définition d'une charte d'objectifs énergétiques, mise en place d'un programme d'actions.

- Des actions : schéma direction d'aménagement lumière, audit énergétique des bâtiments, performance énergétique des bâtiments neufs, gestion technique des bâtiments, opération programmée d'amélioration thermique des habitations, mise en place de schéma directeur de l'énergie, opération de thermographie aérienne, études énergétiques pour les lotissements et la ZAC, études de production d'énergie à partir de ressources renouvelables.

RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Une consultation a été effectuée auprès de 6 entreprises pour la restauration de vitraux à l'Église.

Entreprise retenue : Verrier d'art Eric Boucher : 22 054.85 € TTC

PARTICIPATION DES FAMILLES AU TRANSPORT SCOLAIRE

LA LIMOUZINIÈRE – LA ROCHE SUR YON :

Pour l'année scolaire 2009-2010, elle sera de : 200 € par enfant, 55.70 € restant à la charge de la collectivité.

VOYAGE EN NORMANDIE DES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 DU

GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET :

Le prix moyen par élève est de 206 € soit au total 9 888 €. La commission scolaire a décidé de prendre en charge 10 % de ce montant soit 989 €.

DIVERS : Une convention tripartite entre la Commune, la Chambre d'Agriculture et la SAFER sera passée concernant les négociations foncières, la surveillance et la maîtrise du foncier.

CRÉATION D'UN COURT DE TENNIS COUVERT AVEC BULLE

Entreprise retenue CHEMINDUSTRIES : 256 102,25 € TTC

PRÉSENTATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET FAMILLES RURALES CONCERNANT L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Dans le cadre des activités Enfance-Jeunesse, l'association locale Familles rurales a été sollicitée afin de mettre en œuvre la politique d'accueil des moins de 12 ans au sein de l'accueil de loisirs géré par l'association et par conséquent la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre du contrat enfance jeunesse pour les années 2008-2009-2010-2011 (contractualisation CAF- Commune). Cette convention doit être passée entre les différents acteurs afin de définir les modalités d'application de son fonctionnement.

REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

Trois entreprises ont été consultées Le Duramen, l'Atelier Bregeon et MCV. Deux ont répondu. L'Atelier Bregeon et BLI sont retenus pour réaliser ces travaux avec un montant de 13 245.20 € TTC.

VENTE A LA CAJEV DU CHEMIN dit « LE CHAMP GAURE » A LA FOUINIÈRE – ENQUÊTE PUBLIQUE :

La surface délimitée est de 480 m².

PROCHAINES RÉUNIONS : Le 19 janvier 2010 et le 2 mars 2010

Infos Communales

Projet de la future station d'épuration



Tarifs assainissement

Comme vous avez pu le lire en première page, une nouvelle station d'épuration va voir le jour en 2011 et d'importants travaux d'assainissement vont être réalisés pour poursuivre la rénovation de notre réseau.

Le budget assainissement s'équilibre par les recettes des factures d'eau des abonnés du service.

Pour assumer le coût de l'ensemble des travaux le Conseil Municipal avait décidé en 2008, une augmentation de 0,19 € par m3 pour 2009 (qui s'applique déjà sur vos factures d'eau de 2009) et vient de décider une nouvelle augmentation de 0,20 € pour 2010.

Nous sommes conscients des efforts que nous demandons à nos concitoyens mais, aussi, soucieux d'assumer le projet et d'équilibrer le budget d'assainissement.

Nous avons mené une négociation globale avec Véolia, exploitant du service d'assainissement, pour qu'ils baissent leur part fermière. Cette négociation touche à sa fin et le prix global de l'eau pour 2010 sera sans doute inchangé par rapport à 2009, voire, nous l'espérons, légèrement en baisse.

Un avenant devrait être conclu en décembre. Il intégrera également la gestion de la future station d'épuration jusqu'à la fin du contrat en 2011.

Cette année 2009 voit la conclusion de travaux entamés depuis plusieurs années et c'est aussi notre dernier budget assainissement puisque la compétence assainissement est transférée à la Communauté d'agglomération dès le 1er Janvier prochain. Nous transférons ainsi une opération finalisée avec un budget prévisionnel 2010 ajusté et assumé, le tout dans la défense des intérêts vicomtais.

Cédric de Linage
Délégué aux finances - Conseiller communautaire

Réaménagement de la Mairie

Depuis quelques semaines, les travaux de réaménagement intérieur de la Mairie sont terminés.

Un seul point accueil standard est maintenant à votre disposition.

Deux services ont été créés :

- Etat Civil / Elections / Salle du Moulin Rouge
- Urbanisme.

Le personnel assurera à tour de rôle le point accueil et standard.

Lors de la permanence à l'accueil, il ne sera donc plus possible de vous recevoir pour des dossiers précis (salle du moulin rouge ou urbanisme). Les sujets spécifiques seront désormais traités par le service habilité sur rendez-vous.

Ces travaux ont été effectués dans le but d'assurer plus de confidentialité entre les services et le point attente, et d'améliorer l'instruction des dossiers.

Antoine Rembaud
Adjoint Urbanisme/Bâtiments municipaux

Nouvelle entreprise

Infirmière diplômée d'Etat - Christelle Sarrazin - Bariteau
Soins infirmiers à domicile ou au cabinet
11, Rue des Frères Payraudeau - 85310 La Chaize le Vicomte
Tél : 06 82 64 08 44

Christine Rambaud - Bossard
Adjointe à l'Economie

Deux timbres sur le Patrimoine de la commune

L'Exposition Philatélique Régionale qui s'est tenue les 24 et 25 octobre 2009 à La Roche-sur-Yon, a permis de mettre en valeur le Patrimoine du Pays Yonnais. L'Amicale Philatélique Yonnaise a en effet, organisé cette exposition avec la participation des 15 communes du Pays de La Roche sur-Yon. Pour la circonstance, la poste a émis deux timbres mettant en valeur le Patrimoine de La Chaize-le-Vicomte. Le premier représente le célèbre toucan, emblème du Musée Ornithologique Charles Payraudeau : il sera réservé au courrier officiel partant du musée. Le second représente l'église romane illuminée. Il sera accessible au public et en vente à l'accueil de la Mairie au prix de 1€ l'unité.

Daniel Brémard
Délégué à la culture



«M. Audureau de l'amicale philatélique de La Roche-sur-Yon présente les deux timbres à Yannick David, Maire, et J. Vimpère, conservateur du musée.»

Goûter des aînés

Le Samedi 16 Janvier 2010, le Centre Communal d'Action Sociale de la Chaize-le-Vicomte organise un goûter spectacle pour les personnes âgées de 65 ans et plus, habitant la commune. Une invitation sera prochainement transmise. Si vous êtes concerné(e) mais n'avez pas reçu de courrier n'hésitez pas à contacter le service Etat Civil au : 02 51 05 70 21.

Jean Nicou
CCAS

Election du nouveau CME

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes :

- Commission Sécurité/Prévention :

Enfants : William Chastin, Jimmy Bonnaudet, Maelle Gendronneau, Alex Rousseleau, Emma Begard, Perrine Tesson

Adultes : Fernand Vrignaud, Antoine Rembaud, Antoine Bertrand, Yannick David

- Commission Environnement/Développement durable :

Enfants : Joséphine Baty, Mathilde Rambaud, Juline Allain, Jérémie Barret, Lucie Coron

Adultes : Jean Nicou, Christine Rembaud-Bossard, Vincent Coron, Yannick David

- Commission Culturelle/Loisirs :

Enfants : Guillaume Coutand, Jimmy Govindassamy, Mathieu Bouchet, Eloïse Keraldy, Melissa Baroth

Adultes : Lucie Soulard, Frédéric Jodet, David Poupard, Yannick David



Infos Economiques

La Communauté de Communes se mobilise sur la question de la transmission d'entreprises

La transmission d'entreprises est un enjeu national et notre économie locale n'échappe pas à ce phénomène. Au 1er janvier 2009, 39% des établissements vendéens - services, commerces et industries - étaient dirigés par un chef d'entreprise âgé de 50 ans et plus, et 22% par un chef d'entreprise de 55 ans et plus (sources CCI de la Vendée). Sur le seul Pays de la Roche-sur-Yon, 1 010 établissements sont dirigés par un chef d'entreprise âgé de 55 ans et plus, ce qui représente plus de 12 000 emplois.

Dans ce contexte, les petites entreprises artisanales, commerciales et de services sont bien souvent les plus fragilisées. Or elles constituent le cœur de l'activité, de l'emploi et du dynamisme de nos communes.

C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Pays Yonnais organise chaque année, une action d'information/formation à la transmission à destination des dirigeants de ces entreprises.

L'objectif est d'informer, sensibiliser, inciter les dirigeants à anticiper leur transmission, à préparer leur entreprise, et envisager les décisions à prendre en matière de recrutement, de développement, de prévoyance...etc. Plusieurs années sont bien souvent nécessaires pour réussir cette transition.

Suite à l'organisation de rencontres dans les communes fin octobre et début novembre, un programme de modules est lancé à destination des entreprises qui souhaiteraient poursuivre la réflexion. Les dirigeants sont donc invités à participer à ces rencontres thématiques qui auront lieu dans les locaux d'ORYON, 92 Bld Gaston Defferre, à La Roche-sur-Yon de 7H45 à 9H30 :

- 10/11/09 : Comment élaborer le diagnostic de mon entreprise ?
- 08/12/09 : Comment évaluer mon entreprise ?
- 12/12/10 : Comment limiter la fiscalité ?
- 09/02/10 : comment anticiper mes revenus de demain ?
- 09/03/10 : Comment trouver un repreneur ?
- 06/04/10 : Comment pérenniser mon activité ?

L'ensemble de ces modules thématiques a été conçu et sera animé par les partenaires de l'action : les Cabinets AXA, FIDAL et KPMG, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée, un notaire participant, avec le soutien du Crédit Mutuel Océan et d'ORYON.

Pour tout renseignement et inscription :
Marie Hélène IGNACYK tél : 02 51 37 13 72 / 02 51 37 23 08
ignacyk.mh@oryon.fr

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce du Pays Yon et Vie

Plus qu'un an ! ... pour bénéficier d'une aide à l'investissement pour les Petites entreprises.

Vous êtes une entreprise commerciale, artisanale ou de service de moins de dix salariés, implantée sur l'une des communes du Pays Yon et Vie (hors ville de la Roche sur Yon).

Vous avez plus d'un an d'activité et votre Chiffre d'Affaire est inférieur à 762 000 € HT.

Vous avez un projet d'investissement pour votre entreprise, le Pays Yon et Vie peut sous certaines conditions vous faire bénéficier d'une aide de 30% du montant HT de vos investissements (aide plafonnée à 10 500 €).

Fin de l'opération septembre 2010.

Pour tout renseignement contacter la :

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée
Monsieur Bruno LAYEC - Tél : 02.51.44.35.20.
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
Madame Anita MENEUX - Tél : 02.51.45.32.19

Pour plus de renseignements, contactez :

Christine Rambaud - Bossard, Adjointe à l'économie

Infos des Associations

SLV Handball

Nous voici arrivés en milieu de saison. L'heure est venue de tirer quelques bilans de la première phase. L'équipe fanion féminine, montée en Excellence région il y a deux ans, connaît des débuts difficiles mais le moral est toujours au beau fixe. L'équipe masculine se place milieu de tableau pour le moment, l'objectif fixé restant toujours le haut de tableau. L'équipe 2 féminine composée principalement de débutantes, effectue une bonne progression. L'équipe loisirs, dont les rencontres ont lieu une fois par mois, est toujours prête à accueillir de nouveaux joueurs. Quant aux jeunes, saluons la sélection en équipe de Vendée (-14 ans) de Thaïs Tourancheau, Sabrina Penaud et de Chloé Loizeau.

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire.

N'hésitez pas à contacter Céline NAULEAU au 06 72 78 65 40.

A noter, tarif nouveau joueur (jusqu'à moins de 16 ans) : 40 €.

Le club a fêté ses 40 ans le 27 septembre dernier. Nombreux anciens joueurs, entraîneurs, bénévoles ont répondu à l'invitation de la nouvelle génération de handballeurs vicontais. Tous ont pu échanger, autour d'un repas convivial, grâce notamment à la présentation de panneaux photos, vidéos et diaporamas. Puis, les anciens présidents ont été récompensés pour leur implication au sein du club. La journée s'est terminée dans une ambiance festive avec les résultats des jeux proposés aux adultes et enfants.

Suite à la création d'une école d'arbitrage avec les clubs voisins l'année passée, le SVL continue d'accroître ses efforts sur la formation et l'information auprès des jeunes dans le domaine de l'arbitrage.

Nous comptons sur vous pour venir encourager nos équipes et vous convions à la galette des rois qui aura lieu le 9 janvier 2010.

Le bureau du SLV vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.
Anne PASQUIER

Marché de Noël le 19 Décembre 2009

Nouvelle manifestation à la Chaize-le-Vicomte : Le REV (Réseau d'Entreprises Vicomtaises) organise son premier Marché de Noël le 19 décembre 2009 de 14h à 20h.

A l'occasion de cette manifestation nous serons heureux d'accueillir le premier rallye Vicomtais de véhicules anciens, qui débutera dès 9h30.

Le Marché se déroulera sur la place, en plein cœur du bourg, dès le début d'après-midi.

De nombreux exposants, balades en poneys pour les enfants, animations adultes et enfants, concours de baby-foot, buvette restauration sur place seront au rendez-vous.

Venez nombreux à la recherche du Père Noël aux lampions dans les rues de la Chaize-le-Vicomte à partir de 19h.

En fin de soirée, tirage au sort du panier garni offert par les commerçants vicomtais, les cartes de jeux seront à retirer dans les commerces.

Sandrine Pineau - Sachot



Le stationnement sera interdit sur la place St Jean le 19 décembre

Infos Pratiques

Rappel Bureau de vote

Nous vous rappelons qu'un 3ème bureau de vote a été créé. Pensez à vérifier sur votre ancienne carte si des modifications sont à apporter (adresse, état civil...). Pour les nouveaux arrivants, vous avez jusqu'au 31 Décembre 2009 pour vous inscrire, muni d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité récente.

Date des prochaines élections régionales : 14 et 21 Mars 2010

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Le Samedi 26 Décembre 2009 et le Samedi 02 Janvier 2010

Infos balisage et fléchage temporaire

Après chaque organisation de fête ou manifestation, nous vous remercions de bien vouloir enlever aussitôt les panneaux publicitaires et le fléchage mis en place par votre association.

Subventions de la Communauté de communes

Vous souhaitez faire des travaux dans votre habitation. **Pensez aux subventions de la Communauté de Communes du Pays Yonnais.**

Ci dessous un petit récapitulatif des subventions possibles :

Propriétaires occupants :

Maison de + de 15 ans : amélioration de la sécurité, salubrité, du confort : toiture, charpente, WC, salle d'eau, menuiseries, électricité, isolation...

Construire accessible

Toutes les constructions neuves ou projet d'amélioration d'une résidence principale, adaptés à tous (Grand Axe 1 et 2).

Façades

Tous les propriétaires de bâtiments de + de 20 ans situés dans le périmètre du centre bourg.

Economie d'énergie

Propriétaires occupants souhaitant s'équiper en matériel de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage central à économie d'énergie, panneaux photovoltaïques...

Propriétaires bailleurs

Aide à la rénovation des logements locatifs de plus de 15 ans : amélioration de la sécurité, salubrité, du confort : toiture, charpente, WC, salle d'eau, menuiseries, électricité, isolation.

Une permanence a lieu le 2ème jeudi de chaque mois, Espace Loisirs des Grands Maisons de 14h à 16h. Vous pouvez également contacter :

HABITAT et DEVELOPPEMENT

21 Bd Réaumur - 85013 La Roche Sur Yon
Tél : 02 51 36 82 63

Consommez futé : Je préserve ma planète, j'économise

Appareil de froid :

- Dégivrez régulièrement votre congélateur et votre réfrigérateur.
- La consommation d'électricité double avec 4 cm de givre. Il est conseillé de dégivrer à partir de 5 mm de givre.
- Décongeler
- Décongeler les aliments dans la partie réfrigérateur, c'est récupérer de l'énergie.

Cuisson :

Déclencher le nettoyage de votre four par pyrolyse juste après une cuisson lorsque le four est encore chaud.

- Le four mettra moins de temps à atteindre la température très élevée nécessaire à cette opération.

Privilégiez un récipient avec un fond sombre.

- Privilégiez un récipient avec un fond sombre qui absorbe mieux le rayonnement d'un foyer radiant ou halogène.

La veille des appareils :

Evitez de maintenir en veille les matériels.

- Si vous branchez ces appareils sur une prise multiple, vous pouvez couper l'alimentation d'un seul geste.
- Eteignez l'unité centrale entre deux périodes d'utilisation ou en cas d'absence supérieure à 1 heure.

L'énergie est notre avenir, économisons là !



Acteurs de la dynamique vendéenne





Attention aux cambriolages !

En Vendée, en 2008, 2.064 cambriolages ont été constatés. Des mesures simples permettent de réduire le risque :

Renforcez votre sécurité : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ; protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux ; utilisez des dispositifs anti-intrusion.

Prenez des précautions lors de vos absences : avisez vos proches, vos voisins, le gardien de votre immeuble ; signalez votre absence au commissariat ou à la brigade de gendarmerie.

Ne facilitez pas les tâches des cambrioleurs : ne laissez pas les clés sur le tableau de bord d'un véhicule stationné dans votre garage, placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs, n'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés n'importe où, fermez votre porte à clé même si vous êtes chez vous, ne laissez pas à portée de main tout ce qui peut aider le voleur, photographiez vos meubles et objets de valeur, relevez les marques et numéros de votre matériel et conservez les factures en lieu sûr, ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence et transférez vos appels.

En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie au 02 51 45 19 40 Ne touchez à rien, conservez les lieux en l'état pour leur permettre de relever des indices et dressez un inventaire de tout ce qui vous a été dérobé. Changez vos serrures et vos verrous.

Campagne de prévention bucco-dentaire

L'UFSBD 85 (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de la Vendée), dans le cadre de sa grande campagne de prévention, passera dans les écoles de notre commune au cours de l'année scolaire.

L'animateur de prévention sensibilise pendant une heure les enfants de CP à l'importance de la santé bucco-dentaire : alimentation, brossage, visite chez le dentiste, animation autour d'un dessin animé. A la fin de la séance, chaque enfant reçoit un kit de brossage et un dépliant. Du matériel pédagogique est laissé dans les classes (dépliants, affiches, etc....)

Cette campagne est organisée avec le partenariat de la CPAM et de l'inspection académique.

Un des buts principaux est de sensibiliser les parents à l'importance de la visite chez le dentiste à 6 ans.

Un courrier est adressé par les caisses d'Assurance Maladie à tous les parents de 6 ans dans ce sens.

Il est rappelé que cette visite est obligatoire et totalement prise en charge par la caisse, sans avance de frais, donc gratuite pour les parents ainsi que les soins qui peuvent en découler.



Prochains articles à déposer **avant le 1^{er} février**
pour une parution le 1^{er} mars.

Parutions 2010 : 1^{er} mai, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, 1^{er} décembre.
Les articles sont à déposer 1 mois avant la date de parution.

Campagne d'analyse des puits et forages privés

Dans le cadre du programme EVE (Eau Vendée Environnement), qui vise à améliorer et préserver la qualité des eaux des barrages de Rochereau, de l'angle guignard et de la Vouriaie, une campagne d'analyse d'eau de puits et forages privés est organisée.

Cette campagne est destinée à l'attention de toute personne désireuse de connaître la qualité de l'eau de son ouvrage.

Vous pourrez amener l'eau de votre ouvrage et une analyse gratuite des nitrates sera effectuée.

Un technicien de Vendée eau sera ainsi présent dans les communes suivantes :

Bournezeau - Salle du Foyer rural : 25/01/10 de 9h30 à 12h00

Chantonay - 5, Parvis St pierre au bureau de Vendée eau : 26/01/10 de 9h30 à 12h00

Mouilleron en Pareds - Salle des Halles près mairie : 28/01/10 de 9h30 à 12h00

Réaumur - Salle des Fêtes (derrière la mairie) : 08/03/10 de 9h30 à 12h00

Saint Prouant - Mairie : 09/03/10 de 9h30 à 12h00

Pouzauges - Salle des Remparts : 11/03/10 de 9h30 à 12h00

De plus vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Vendée pour des analyses bactériologiques et/ou chimiques de votre eau. Il vous faudra, dans ce cas, réaliser vous-même le prélèvement à l'aide d'une fiche conseil que le technicien de Vendée Eau vous remettra, et ramener les échantillons le matin même ou à une permanence suivante.

Lors de ces rencontres, des panneaux sur les bonnes pratiques de jardinage seront exposés. Un technicien de Vendée Eau pourra répondre à vos questions sur ce thème ainsi que sur le paillage et les économies d'eau au jardin.

Renseignements :

Fabrice Garon ou Malika Hamon - Vendée Eau
06 11 66 69 20 ou 06 11 66 69 16

Fabrice.garon@vendee-eau.fr ou malika.hamon@vendee-eau.fr
5 Parvis St Pierre - 85110 Chantonay

Tél/Fax : 02 51 94 41 92

Assistante Sociale

Contactez le 02 51 44 26 40 pour prendre rendez-vous

Permanence puéricultrice

Contactez le 02 51 44 26 40 pour prendre rendez-vous

CLIC Entour'âge Pays Yonnais

A compter du 1^{er} janvier 2010, la permanence aura lieu les vendredis matins des semaines impaires de 10h00 à 12h00.

Horaires Bibliothèque

Le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h. L'heure du conte a lieu à la salle Ronsard tous les premiers mercredis du mois de 11h à 12h.

Responsable : Josiane Bouron - Tél : 02 51 05 81 15

Objets trouvés

De nombreux objets trouvés (clés, vêtements, portables...) sont ramenés en Mairie. N'hésitez pas à venir vérifier

Manifestations - Salle du Moulin Rouge

Janvier

Mercredi 6 janvier :
Vœux du Maire

Samedi 9 janvier :
Belote A.L.V

Samedi 16 janvier :
Goûter des Aînés

Dimanche 17 janvier :
Repas des A.F.N

Dimanche 23 janvier :
Repas des Pompiers

Février

Samedi 6 février :
Soirée des Agriculteurs

Dimanche 7 février :
Loto A.P.E.L

Samedi 13 février :
Belote F.E.C

Vendredi 19 février :
Belote Club 3^{ème} âge

Mars

Samedi 6 mars :
Soirée supporters F.E.C

Dimanche 7 mars :
Repas des Amicalistes

Mardi 9 mars :
Spectacle de Vendée, Pink Turtle
dans Pop in Swing

Samedi 20 mars :
Fête du Printemps et de l'environnement

Dimanche 28 mars :
Loto A.L.V

Joyeuses Fêtes de fin d'année!

Etat-civil

Naissances :

RAUTUREAU Hugo	5 Rue du Guignageau	09/09/2009
BOISSINOT Gabin	14 Allée des Lavandières	16/09/2009
VERDON Martin	La Noironnière	18/09/2009
RAVELEAU Tanguy	46 Rue du Marillet	18/09/2009
TAIORE - GRIMAUD Shaïna	6 Rue du Terrier de l'Hérault	25/09/2009
JACQUES Luis-Louan	1 Impasse des Roches	11/10/2009
GUINEVEU Alexandre	7 Allée des Lavandières	18/10/2009
PALLAS Elaïa	23 Rue du Moulin Rouge	20/10/2009
LAFOSSE Lylou	1 Rue Ampère	23/10/2009
GUIHAL Ulysse	19 Rue des Chênes	23/10/2009
PAILLAT Tom	3 Résidence Ricordeau	26/10/2009
MAURICE Tempérance	3 Allée du battoir	05/11/2009
QUILLAUD Jules	La Limouzinière	16/11/2009



Mariages :

PASQUIER Mathieu - TUMAEVA Victoria	8 Rue de la Blanchisserie	19/09/2009
BLAINEAU Mickaël - BELANOVA Zuzana	16 bis Rue du Moulin Rouge	26/09/2009
LUCAS Vincent-REMAUD Corinne	1 Impasse du Néflier	10/10/2009



Décès :

GUITTOT (BARBILLON) Anne-Marie	53 bis Rue de la Gare	02/10/2009
DEROYANT (PROUTEAU) Gilberte	Maison de Retraite Payraudeau	05/10/2009
L'HERMITE André	Les Noyers	08/10/2009
BACHELIER Jean	19 Rue de la Gare	09/10/2009
LAVAUX Henri	48 Rue des F.Payraudeau	19/10/2009
MÉRIEAU (GAUTREAU) Marie-Josèphe	14 Rue des Alouettes	26/10/2009
BOUTILLIER Jeannine	Bournezeau	08/11/2009
BOURON (LORETTE) Jeannine	Maison de Retraite Payraudeau	16/11/2009
FORT (RENAUD) Raymonde	Maison de Retraite Payraudeau	20/11/2009

Certaines données ne figurent pas sur cette liste ; les familles n'ayant pas donné leur accord

Infos en images



Arrivée du Gaz dans la Zone Industrielle



Commémoration de l'Armistice



Les Elus du nouveau CME



Les bénévoles de la Bibliothèque



Remise des prix « Paysages de votre Commune »



Inauguration de l'Ecole du Cirque Micheletty



Le Comité Régional Olympique et Sportif rencontre les associations sportives et visite les installations



Le Conseil Municipal visite le centre de compostage de la Chapelière

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi : 8 h. 30 - 12 h. 30 / 14 h. - 17 h. 30 - mardi : 8 h. 30 - 12 h. 30 - vendredi : 8 h. 30 - 12 h. 30 / 14 h. - 17 h. - samedi : 10 h. - 12 h.

Mairie de La Chaize-le-Vicomte :

4, rue des Noyers - 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - Tél. : 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81

E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr - Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

Directeur de publication :

Yannick David • Mairie : Tél. : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1600 exemplaires • Imprimerie SOULARD - Les Essarts - Tél. : 02 51 62 84 93

DOSSIER SPÉCIAL DÉCEMBRE 2009

La Communauté de Communes devient Communauté d'Agglomération ...

Le Conseil Municipal de la Chaize-le-Vicomte a voté à l'unanimité, lors de la séance du 24 novembre 2009, la transformation de la Communauté de Communes du Pays Yonnais en Communauté d'Agglomération de la Roche sur Yon au 1^{er} janvier 2010.

Nous l'évoquons lors du précédent bulletin, c'est un moment important dans la vie de notre collectivité.

Cette transformation est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des 15 communes qui composent le Pays Yonnais : Aubigny, Chaillé sous le Ormeaux, Dompierre sur Yon, Fougeré, la Chaize-le-Vicomte, la Ferrière, Landeronde, la Roche sur Yon, Les Clouzeaux, le Tablier, Mouilleron le Captif, Nesmy, Saint Florent des Bois, Thorigny, Venansault.

Riche du travail accompli par la Communauté de Communes depuis des années en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de protection et de mise en valeur de l'environnement, de politique du logement et de l'habitat, la Communauté d'Agglomération vient renforcer cette démarche collective de construction d'un projet de territoire, soucieux de respecter les diversités de chacun.

Plusieurs domaines d'actions seront désormais partagés :

Secteur économique :

La fiscalité d'entreprise, ancienne Taxe Professionnelle, devient TPU, Taxe Professionnelle Unique. Elle est destinée à devenir identique sur l'ensemble du territoire. La réforme de la fiscalité locale annoncée pour 2010 ne nous permet pas de lire exactement ce qu'elle sera dans l'avenir mais l'idée est d'amener l'ensemble des communes à des taux de fiscalité communs sur une période de 12 ans.

L'espace économique sera également partagé avec la création de zones économiques d'intérêt communautaire.

Secteur social :

La Communauté d'Agglomération prendra désormais en charge la compétence Petite Enfance et le Logement social.

La commune de la Chaize-le-Vicomte sera au cœur de ce dispositif puisqu'elle a été retenue, à la demande du Conseil municipal, pour accueillir dès le 1^{er} janvier 2010, un relais d'assistante maternelle (RAM) intercommunale.

A moyen terme, elle s'équipera d'un centre multi-accueil qui viendra renforcer le RAM.

Par ailleurs, la commune souhaite développer une politique ambitieuse de logements sociaux en imposant à tout nouveau projet de lotissement un total de 20% de logements ouverts à l'accession à la propriété et aux loyers modérés.

Secteur des transports :

La Communauté d'Agglomération souhaite développer un service de proximité permettant à l'ensemble des habitants des 15 communes de se déplacer et de pallier ainsi les inégalités entre commune centre et communes périphériques.

